

**BONNETON Bernard**

**Etat civil :**

Né le 14 août 1952 à Crest (Drôme).

**Famille :**

Marié à Agnès Emptoz, étudiante en médecine, pas d'enfant (à la date de 1981)<sup>1</sup>, un enfant : Bruno.<sup>2</sup>

**Onomastique :**

Dérivé de Bonnet, nom de famille très répandu, nom d'un saint au VIIe siècle (Bonitus).<sup>3</sup>

**Position :**

(1999) Administrateur Hors Classe. La Poste Direction du Courrier, Directeur Général Délégué.<sup>4</sup>

**Formation :**

Baccalauréat "A" (1970), Licence de Droit public et Sciences Politiques. E.N.S.P.T.T. 1978-1981, 9è/15<sup>5</sup>. Classement sortie E.N.A. 19è.<sup>6</sup> Stage en préfecture de Saône-et-Loire du 2 octobre au 1er décembre 1978. Stage en entreprise à la Société Chimique de Gerland (Rhône) du 3 septembre au 5 novembre 1979 qui lui inspire deux rapports : rapport général sur l'activité de Gerland dans le domaine des relations de travail. Une note de synthèse des études faites à la division caoutchouc et plastiques pour une recherche de synergies entre le département Gerflex de Gerland et la Société BAT dont Gerland a pris le contrôle récemment.<sup>7</sup> Stage de Marketing avec D. Champenois, M. Gertosio-Serena, G. Lefebvre, J. Moukala : "Le courrier à deux vitesses".<sup>8</sup> Rapport (mai 1981) de gestion financière avec Mme. Chaichit, MM. Gertosio, Haidri, Jacquet, Lefebvre Moukala "Les problèmes techniques posés par la mise en place d'une trésorerie propre aux télécommunications", promotion 1978-1981 et 1979-1981. Assure une séance avec A. Darrigrand du cours E.N.S.P.T.T. sur le marketing promotion 1978-1981.<sup>9</sup> Mémoire de contrôle de gestion (juin 1981) avec F. Dinga et G. Lefebvre sur "Fiabilité des indicateurs de gestion du personnel", promotion 1978-1981 et 1979-1981.<sup>10</sup> E.N.S.P.T.T. 1978. Maîtrise de droit et de sciences politiques.<sup>11</sup>

<sup>1</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>2</sup> Bernard Bonneton, La Documentation permanente, 13 mars 1987, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

<sup>3</sup> Albert Dauzat, Dictionnaire étymologique des noms de famille et des prénoms de France, édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet, Paris, Librairie Larousse, 1951, p. 52.

<sup>4</sup> Annuaire de l'EN.S.P.T.T., 1999, p. 186.

<sup>5</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/20, dossier 1978-1981.

<sup>6</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>7</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>8</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>9</sup> A.N., 950497, carton 26, E.N.S.P.T.T., enseignement management contrôle des connaissances promotion 1978-1981.

<sup>10</sup> A.N., 950497, carton 26, E.N.S.P.T.T., enseignement management contrôle des connaissances promotion 1978-1981.

<sup>11</sup> Les Echos Exécutives, Lettre n°407, 10 avril 1998.

## Service militaire :

### Carrière :

-1970 :

Ancienneté administrative : novembre 1970.<sup>12</sup> 1970 : Auxiliaire à Lyon CRE.<sup>13</sup>

-1972 :

Inspecteur-élève Lyon CRE-I.N.C.A.<sup>14</sup>

-1974 :

Inspecteur Lyon CRE-I.N.C.A.<sup>15</sup>

-1975 :

Inspecteur au centre de tri de Paris PLM.<sup>16</sup>

-1977 :

Inspecteur à Mâcon-Gare.<sup>17</sup> Organisation de la Poste, directeur de projet.<sup>18</sup> En mai 1972 une “ Note sur la desserte postale de la Saône-et-Loire constate : “Le centralisateur du courrier originaire et à destination du département de Saône-et-Loire est situé à Mâcon. Le centre de tri de Mâcon-Gare est en relation avec les bureaux distributeurs du département par des liaisons routières exploitées à l’entreprise que prolongent des services terminaux, ou par différents services ferroviaires circulant entre Mâcon et Châlon-sur-Saône. (...) Le centre de tri de Mâcon-Gare est d’une exigüité notoire. Une extension limitée du bâtiment doit être réalisée en attendant qu’un autre centre de tri puisse être construit, sans doute en zone industrielle. ”<sup>19</sup>

-1981 :

Nommé administrateur de 2<sup>e</sup> classe des Postes et Télécommunications par arrêté en date du 18 mai 1981, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1981. Mis à la disposition de la Direction régionale des Postes de Lyon à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1981.<sup>20</sup> Directeur général adjoint, directeur du courrier.<sup>21</sup> La Poste, Direction du Courrier, Directeur Général Délégué. Membre du comité de soutien de Philex France 1999.<sup>22</sup> Directeur délégué chargé de coordonner la mise en place des régions, chargé du secteur Sillon Rhodanien et de l’Auvergne.<sup>23</sup>

---

<sup>12</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>13</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>14</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>15</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>16</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>17</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>18</sup> Bottin administratif 1998, Paris, Société du Bottin administratif, novembre 1997, p. 377.

<sup>19</sup> Note dactylographiée : “ Note sur la desserte postale de la Saône-et-Loire ”, s.d. [mai 1972], dossier “ Voyage du ministre 1972 -4- ”, A.N., C.A.C., 780259/115 (F90 bis 594).

<sup>20</sup> A.N., 950497, carton 18, E.N.S.P.T.T., dossier scolarité, promotion 1978-1981.

<sup>21</sup> Les Echos Exécutives, Lettre n°407, 10 avril 1998.

<sup>22</sup> Plaquette présentation PhilexFrance 99, “Mondial du timbre. Paris du 2 au 11 juillet 1999>>>, 18.

<sup>23</sup> La Poste Références, mars-avril 1991, p. 14.

-1985 :

Avril 1985 : Chargé du groupement “animation du réseau” à la direction du réseau de la direction générale de la Poste.<sup>24</sup>

-1986 :

1er janvier 1986 : Administrateur de 1ère classe, administration centrale, D.G.P.<sup>25</sup>

-1989 :

13 juillet 1989 : Nommé conseiller technique au cabinet du ministre des Postes des Télécommunications et de l’Espace (P. Quilès) le 6 juillet 1989 (arrêté n°3746 du 6 juillet 1989, *J.O.* du 13 juillet 1989 prise d’effet à compter du 3 juillet 1989).<sup>26</sup>

21 novembre 1989 : Participe à la réunion du Comité de pilotage de la réforme (avec entre autres G. Moine, Y. Cousquer, B. Rautureau, B. Lasserre, E. Delchier, M. Roulet), (Organisation des prochaines réunion du Comité de Pilotage; Diffusion du dossier remis au cadres; Lancement de la Commission pour la réforme des classifications; Lancement du groupe de synthèse institutionnel; Associations d’experts contacts extérieurs concernant la réforme institutionnelle; Communication).<sup>27</sup>

-1990 :

21 décembre 1990 : Assiste au Comité Technique paritaire Ministériel (en tant qu’assistant avec Gérard Moine du ministre des P.T.T. (P. Quilès) qui préside la séance) qui porte sur les Projets de décrets relatifs aux statuts de fonction, le projet de mise en oeuvre de la réforme des classifications, le dispositif prévisionnel des règles de gestion des personnels fonctionnaires de La Poste et de France Télécom. A propos du reclassement des ABUR en attente d’intégration dans le corps des AEX, Bonneton répond que cela va se faire automatiquement dans la mesure où ces agents seront “positionnés” dans les échelles indiciaires d’AEX lors de leur classement. Répond également que les AAP du service général bénéficieront déjà en janvier 1991 de l’intégration de 10 points indiciaires dans leur rémunération, plus le complément qui donnera un total de 450 F par mois.<sup>28</sup> Accepte la proposition de la C.G.T. qui demande que le reclassement permette “des débouchés internes pour tous les agents afin d’accéder à des classes et de niveaux de rémunération supérieurs”.<sup>29</sup> Les classements de fonction seront définis dans les 18 mois à venir. A propos des retraités, précise qu’ils seront rattachés à un corps plutôt qu’à une fonction et accepte l’amendement de la C.G.T. et de F.O. sur le texte initial, “Celle-ci [l’intégration] comme le prévoit l’accord du 9 juillet 1990 amener une augmentation des rémunérations”.<sup>30</sup>

---

<sup>24</sup> Bernard Bonneton, *La Documentation permanente*, 13 mars 1987, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

<sup>25</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, *Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d’Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications*, Paris, FO-P.T.T., 1990, rubrique 5. BHPT : PC 00463.

<sup>26</sup> *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1989, “Saumon”, p. 95.

<sup>27</sup> Comité de pilotage, Compte-rendu n°1, réunion du 21 novembre 1989, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/8.

<sup>28</sup> P.V. de la séance du Comité Technique Paritaire Ministériel des PTE du 21 décembre 1990, p. 12, Archives de LA Poste, A.N., C.A.C., 940332/1.

<sup>29</sup> P.V. de la séance du Comité Technique Paritaire Ministériel des PTE du 21 décembre 1990, p. 13, Archives de LA Poste, A.N., C.A.C., 940332/1.

<sup>30</sup> P.V. de la séance du Comité Technique Paritaire Ministériel des PTE du 21 décembre 1990, p. 18, Archives de LA Poste, A.N., C.A.C., 940332/1.

-1991 :

1er février 1991 : Reçoit une lettre de mission de la part d'Yves Cousquer qui le nomme Directeur Délégué rattaché au siège de La Poste, en résidence à Lyon pour les régions Rhône-Alpes dont par ailleurs la gestion lui est confiée en qualité de Chef de service régional, de Bourgogne et d'Auvergne.<sup>31</sup>

22 janvier 1991 : Y. Cousquer préside le conseil d'administration de La Poste sur la "Communication sur les principes d'organisation de la Poste et de son groupe". Présente l'organisation retenue (ligne hiérarchique qui va du Président au Receveur en passant par un niveau régional organisé autour de 7 ou 8 grandes régions. Insiste sur l'articulation entre les responsabilités entre : le siège de La Poste (avenir de La Poste, sa stratégie, le long terme); les régions (programmation, le moyen terme); les départements et les unités de gestion (l'année, la gestion quotidienne). La mise en place de ces structures "cible" est envisagée dans un délai de 6 à 8 mois. Un travail de concertation interne et externe, qui s'effectuera au cours du premier semestre qui devrait permettre de choisir entre les deux options de 7 ou 8 grandes régions. La président désigne les six directeurs délégués : MM. Meynié, Rauch, Bodet, Pichon, Bonneton; chargés de ce travail de concertation, M. Capelle coordonnera leurs travaux.<sup>32</sup>

8 novembre 1991 : Participe (avec entre autres Limat, Rautureau, Capelle, Bourmaud, Perret, Vieilledent) au C.N.C.N. du 8 novembre 1991 sur le Commissionnement Commercial.<sup>33</sup>

-1998 :

Nommé au comité exécutif de La Poste à sa création (avril 1998).<sup>34</sup> Directeur général adjoint, directeur du courrier, nommé en avril 1998 par Claude Bourmaud directeur général délégué (décision n°742 du 8 avril 1998), directeur du courrier, rattaché au directeur général.<sup>35</sup>

-2000 :

Directeur du courrier nommé à compter du 1er janvier 2000 Directeur du service national du courrier (Décision n°2468 du 14 décembre 1999) et Décision n°2467 du 14 décembre 1999 portant création du service national du courrier<sup>36</sup>. C'est sous sa responsabilité comme Directeur du Courrier que La Poste insiste sur les efforts de mécanisation du tri et de la "Démarche qualité", notamment l'installation de 200 machines à lecteur optique qui permettent de trier 5 millions d'objets par heure chacune.<sup>37</sup>

### **Activités politiques, syndicales, associatives :**

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-2000 :

22 février 2000 : Accorde un entretien à la radio *France Inter* le 22 février 2000 à 13h00 sur les grèves et le retard dans le courrier (taux de fautes dans la distribution de 1/1000; mise en place à La Poste de la Réduction du Temps de Travail avec un accord au niveau national puis décentralisation dans la négociation de la mise en place; Niveau de qualité de distribution ne

<sup>31</sup> Lettre de mission de Y. Cousquer à B. Bonneton, 1er février 1991, archives de La Poste, archives H. Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>32</sup> Compte rendu du conseil d'administration du 22 janvier 1991, A.N., C.A.C., archives de La Poste, 980486/2.

<sup>33</sup> Liste des participants au CNCN du 8 novembre 1991, Commissionnement Commercial, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

<sup>34</sup> *Les Echos Exécutives*, Lettre n°407, 10 avril 1998.

<sup>35</sup> *La lettre des cadres de La Poste*, 30 avril 1998, n°388.

<sup>36</sup> *Bulletin Officiel de La Poste*, Bulletin des ressources humaines La Poste, doc RH 1009, p. 17.

<sup>37</sup> Thierry Dague, "Comment la Poste "amélioré ses délais de distribution", *Aujourd'hui*, 6 avril 2000, p. 6.

se dégrade pas malgré les grèves;).<sup>38</sup> Estime que l'impact des grèves de la fin de l'année 1999 et du début de l'année 2000 sur les 35 h a eu peu d'effets : " L'effet des grèves s'est fait sentir eu dernier trimestre. La tempête a également fait chuter les statistiques en décembre. Mais le premier trimestre a au contraire été bon! ".<sup>39</sup> Accorde un entretien au journal *Le Progrès* du 23 mai 2000 en tant que Directeur du courrier de La Poste : explication des bons résultats financiers et commerciaux de La Poste (tarifs n'ont pas augmenté depuis cinq ans. Activité courrier qui représente 24 milliards plis représente typiquement une communication des entreprises vers les particuliers. Trois secteurs de croissance de l'activité courrier : -factures et relevés de comptes s'accompagnant d'une information ou publicité, -service aux entreprises : collecte à domicile et préparation du courrier à l'arrivée, -l'international représentant 4,5 milliards de francs et 6%/an. Concurrence d'Internet : les meilleurs clients de La Poste sont les internautes à qui on envoie des factures, des catalogues, des marchandises. Internet ne se substitue pas au courrier mais devient complémentaire comme l'était l'ancienne complémentarité téléphone/courrier pour le marketing. Explication des bons résultats à l'International : les entreprises exportent de plus en plus; importance du marché des ventes entre les pays (Etat-Unis/Europe par ex. avec la nécessité d'un seul opérateur pour une entreprise désirant procéder à un envoi en grand nombre) sur un marché très concurrentiel avec Royal Mail, les Postes allemande et hollandaise.)<sup>40</sup>

-2001 :

2 février 2001 : accorde un entretien à la radio *Europe 1* (délais de distribution du courrier garantis. Signature d'un accord avec les représentants de la Fédération des professionnels de vente à distance. Travail également sur le courrier des particuliers); à la radio *BFM* (même thème); à la radio *Radio classique* (même thème).<sup>41</sup>

3 février 2001 :

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

---

<sup>38</sup> Entretien transcrit de B. Bonneton (interrogé par Ch. Hondelatte) à l'émission " Inter Treize-Quatorze " le 22 février 2000 sur la radio publique *France Inter*, Revue de presse La Poste, 22 février 2000, p. 1.

<sup>39</sup> Thierry Dague, " Comment La Poste améliore ses délais de distribution ", *Aujourd'hui*, 6 avril 2000, p. 15.

<sup>40</sup> " Bernard Bonneton : " Les internautes sont les meilleurs clients de La Poste " ", *Le Progrès*, 23 mai 2000, p. 3. Propos recueillis par Gilles Leluc.

<sup>41</sup> Compte rendu de l'entretien, revue de presse du CHP, 2 février 2001. [CHP].